

EMULSION SANS EMULSIONNANT COSMOS

Ce soin de jour formulé sans émulsionnant hydrate et réconforte les peaux sensibles et déshydratées tout en douceur



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Aqua	72,50		72,50
	ORGANIC GLYCERINE	Glycerin	5,00	Humectant	5,00
B	VIVAPUR® CS TEX EASY	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose Gum (and) Xanthan Gum	3,00	Polymère stabilisant	2,97
C	CUTINA® GMS V	Glyceryl Stearate	1,00	Facteur de consistance (61-64°C)	1,00
	LANETTE® O OR	Cetearyl Alcohol	2,00	Facteur de consistance (49-59°C)	2,00
	CEGESOFT® VP	Olus Oil (and) Hydrogenated Vegetable Oil (and) Candelilla Cera	3,00	Emollient cireux (30-40°C)	3,00
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	4,00	Emollient	4,00
	EUTANOL® G	Octyldodecanol	5,00	Emollient	5,00
	CETIOL® CC	Dicaprylyl Carbonate (and) Tocopherol	4,00	Emollient	3,76
D	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
E	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Aqua (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Gel crème blanc

pH : 4,7 - 5,0

Viscosité : 11 000 - 15 000

Brookfield, DVI,
spindle 5, speed
10 mPa.s

PROCESS

Chauder la phase A à 75°C. Introduire la phase B et homogénéiser sous vive agitation pendant 5 minutes. Chauder la phase C à 75°C. Réaliser l'émulsion en versant la phase C dans le mélange puis homogénéiser sous vive agitation pendant 10 minutes. Débuter le refroidissement. Vers 30°C, introduire la phase D. Enfin, ajuster le pH à 4,7 - 5,0 avec la phase E.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprecier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.
Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjutants ni le process d'obtention de la matière première.